

**République Française**  
Département de la Somme

## Commune de SOURDON

### **PROCÈS-VERBAL** **de la réunion du Conseil Municipal** **de SOURDON**

Séance ordinaire du 07 décembre 2020

**Convocation** : le 30 novembre 2020

**Affichage** : le 14 décembre 2020

L'an deux mille vingt, le 07 décembre, à vingt heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis sous la présidence de Monsieur Jacky SZYROKI, Maire.

**Présents** : Mesdames Bérengère HOÛEN, Sylvie NORMAND et Messieurs Léo DOYE, Bruno MARTIN, Jean – François METRAL CHARVET, Hervé QUEQUET, Jacky SZYROKI, Vincent SZYROKI.

**Absent(s) excusé(s)** : M<sup>r</sup> Jules DUFOURMANTELLE

**Représenté(s)** : M<sup>r</sup> Frédéric CAILLET par M<sup>me</sup> Bérengère HOÛEN.

**Secrétaire de la séance** : M<sup>me</sup> Sylvie NORMAND.

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 20h10.

#### **Approbation du Procès-verbal du conseil du 23 octobre 2020 :**

Le Procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents.

**Le Maire passe à l'ordre du jour.**

#### ➤ **Délibération 30.2020 : Adhésion de la ville de Longueau à la FDE 80**

La séance étant ouverte, Monsieur le Maire précise que la ville de Longueau a demandé son adhésion à la Fédération.

Par délibération du 23 septembre 2020, le Comité de la Fédération a approuvé l'adhésion de la ville de Longueau à la Fédération, qui sera rattachée au secteur Amiens-Métropole.

Il appartient aux communes adhérentes de se prononcer sur cette adhésion.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal se déclare :

- favorable à l'adhésion à la Fédération de la ville de Longueau.
- défavorable à l'adhésion à la Fédération de la ville de Longueau

#### **Divers Devis :**

↳ **Nacelle pour la taille des tilleuls :**

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le devis de l'agence Loxam Amiens Est transmis par les services de la Communauté de Communes. Ce devis concerne la location d'une nacelle afin de pouvoir effectuer la taille des tilleuls sur la commune.

Celui est estimé à **638.78 € TTC pour 3 jours.**

Après avoir entendu l'exposé de Mr le Maire, les membres du conseil donne leur accord.

↳ Espaces Verts :

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le devis ECE Paysage concernant le contrat d'entretien pour 2021. Celui-ci comprend 8 tontes avec évacuation des déchets verts et 5 débroussaillages du talus côté stade de foot pour un montant total de 4 060.80 € TTC.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, les membres du conseil demande d'effectuer d'autres devis.

➤ **Délibération 31.2020 : Création d'une aire de jeux pour les enfants de 2 à 10 ans**

Monsieur le Maire donne lectures aux membres du Conseil municipal des devis établit par RENOV'SPORT pour la création d'une aire de jeux pour les enfants de 2 à 10 ans avec un sol souple Epdm. Il propose à l'assemblée de solliciter une subvention de Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux qui peut aller jusqu'à 35 %, ainsi que la subvention régionale qui sera de 30 % maximum. Les chiffres à retenir sont les suivants :

Montant éligible de l'opération (HT) :	50 837.50 €	
Montant D.E.T.R demandée :	15 251.25 €	Soit : 30 %
Montant de la région demandée :	15 251.25 €	Soit : 30 %
Montant global subventions	30 502.50 €	
Le reste financé par fonds propres :	30 502.50 €	
Dont TVA sur fournitures :	10 167.50 €	

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité des membres présents de créer une aire de jeux pour les enfants de 2 à 10 ans qui sera effectué par RENOV'SPORT, ils décident de demander la subvention DETR à hauteur minimale de 30 %, ainsi que la subvention régionale qui sera de 30 % maximum et donnent tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour la réalisation du projet dans sa totalité sous conditions d'obtenir les subventions prévues.

**Investissements :**

↳ Chaises de la salle des Fêtes :

Monsieur le Maire indique aux membres du Conseil Municipal que les demandes de devis sont toujours en cours concernant l'investissement des chaises de la salle des fêtes.

**Questions diverses :**

☞ **Arbre de Noël :**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il a sollicité un devis auprès de M<sup>r</sup> Benjamin POILLEUX pour effectuer la distribution des cadeaux de Noël et des colis des aînés en calèche illuminée avec 2 chevaux.

Le devis comprend une prestation de 3h et le déplacement pour un montant de 590 € TTC.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, les membres du conseil refuse cette prestation qui estiment trop cher.

Le Conseil Municipal décide que la distribution des cadeaux de Noël et des friandises soit réalisé dans la petite salle de la salle des fêtes par le Père Noël le 19 décembre 2020. La distribution sera organisée par tranche d'horaire et par rue afin que le protocole sanitaire soit respecté.

☞ **Colis des aînés :**

Monsieur Jean-François METRAL – CHARVET se propose d'effectuer la distribution des bons et des colis aux aînés.

☞ **Site Internet de la Commune :**

Monsieur Léo DOYE informe les membres du conseil que Madame Virginie DE FOER, Adjointe Administratif (Secrétaire de Mairie) a effectué une mise à jour de formation auprès de Somme Numérique pour la création du site Internet de la Commune. À la suite de cette petite mise à jour elle m'a transmis les informations pour créer le site et nous avons de suite commencée à mettre en forme celui-ci. Le site internet est en cours de réalisation mais a déjà bien pris forme.

Dès qu'il sera mis en ligne, nous informerons les habitants.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.

Fait à Sourdon,  
Le 10 décembre 2020

Le Maire,  
Jacky SZYROKI